
Adresse de la société populaire, des autorités constituées et des citoyens de Quimperlé (Finistère), lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire, des autorités constituées et des citoyens de Quimperlé (Finistère), lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 483-484;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21661_t1_0483_0000_3

Fichier pdf généré le 04/10/2019

table exprimée de toutes part vont glacer d'effroy les mechants tandis que l'homme de bien, le bon citoyen, le veritable ami de la patrie reposera en paix sous l'autorité tutélaire des loix.

Législateurs, les principes sublimes de morale publique que vous venés de proclamer dans votre adresse aux français ont enflamé nos ames et les ont pénétrés d'admiration et de reconnaissance. Ces principes sont les nôtres; et nous sentons aussy que nous sommes dignes de la liberté. Comme vous, nous détestons les tyrans et les traitres quelque soit le masque qui couvre la perfidie de leurs desseins. Nous avons en horreur tous les vices, parce qu'ils tiennent a l'essence des esclaves. Nous cherissons la vertu parce qu'elle est le domaine d'un peuple libre, et qu'il ne peut exister de liberté sans vertu. Nous regardons comme le premier devoir de l'homme libre l'obeissance a la loy parce que la loy est l'expression de la volonté de tous. Nous regardons l'égalité comme le premier élément de notre existance politique, non cette égalité fantasque et subversive de toute organisation sociale qui tendoit a réduire tous les français dans un état commun de misere et d'opprobre; mais cette égalité sainte qui place tous les hommes sans distinction sous le niveau salulaire de la loy. Nous voulons la République une et indivisible, parce que c'est dans la masse toute entiere du peuple francais que réside essentiellement sa force et sa toute puissance.

Nous ne reconnaissons d'autre autorité légitime que celle de la Convention nationale et des autorités qui emanent d'elle parcequ'elle est chargée d'exprimer la volonté nationale. Toute société, toute association quelconque, toute fraction du peuple qui oserait rivaliser de pouvoir avec la Convention nationale devient usurpatrice de la souveraineté du peuple et tend à la dissolution du corps politique.

Voilà quels sont nos principes, nos opinions, nos sentimens.

Legislateurs, c'est a vous d'achever votre ouvrage. Continués dc vous montrer dignes des destinées glorieuses aux quelles vous avés été appelés par la confiance du peuple français. Frapés sans pitié du glaive de la justice révolutionnaire ces hommes impurs dont la sacrilège existence offre l'assemblage hideux de tous les crimes, de ces fléaux de l'ordre social qui dans leur délire insensé voulaient étouffer dans l'ame des français jusqu'au germe des vertus qui en ont fait le premier peuple de la terre.

Et vous, généreux parisiens, les premiers fondateurs de la liberté, vous, nos freres ainés, vous, nos amis, secondés de tout votre pouvoir les efforts que la Convention nationale ne cesse de faire pour consolider le bonheur du peuple; qu'elle soit environnée de votre confiance comme elle l'est de la notre, ne souffrés pas que quelques intrigans adroits et perfides, quelques agitateurs soudoyés entretiennent parmy vous le trouble et la division. Soyés unis entre vous, comme tous les departemens sont unis a vous, pour le triomphe de la liberté, de la justice et de la vertu. Si la conquête de la liberté vous occasionne quelques privations passageres continués de les supporter avec le courage

héroïque que vous avés montré jusqu'a present. Il n'est pas un de nous qui ne brule de partager avec vous, tout ce qu'il possède; c'est par cet accord mutuel de volontés, c'est par cette union constante de sentimens, par cette pratique uniforme de toutes les vertus républicaines, que la prospérité publique s'établira sur des bases inébranlables et que nous recueillerons au sein du bonheur, les fruits de la plus belle des révolutions.

Vive l'union, vive la République, vive la Convention nationale.

Sauveur-sur-Douve le 30 vendémiaire troisième année de la République française une et indivisible.

CREMOINE, et 3 autres signatures.

Au moment ou j'ay donné lecture a la société dont je suis membre, de cette adresse quelle m'avait chargé de rediger; malgré son intitulé, partie de mes freres ont refusé de la signer parce qu'ils ont craint que d'après le décret du 25 vendémiaire elle ne fut collective et malgré ce que j'ay pu leur dire ils ont persisté dans leur opinion.

CREMOINE.

h

[*La société populaire, les autorités constituées et les citoyens de Quimperlé à la Convention nationale, le 27 vendémiaire an III*] (11)

Citoyens Representans

Trop de scènes affligeantes ont déchiré vos coeurs et les nôtres. Reposés vos regards sur un tableau plus consolant. Contemplez la france entière sortant par votre énergie d'une oppression sans exemple dans l'histoire; voyez la à son reveil diriger ses premiers regards, ses premiers voeux vers cette idole chérie au nom de laquelle elle a tant souffert, et les reporter aussitot vers vous, comme l'unique source du bonheur dont elle aperçoit l'aurore.

Les citoyens de Quimperlé ont couvert d'applaudissemens et d'expressions de reconnaissance, votre sublime et touchante adresse au peuple français elle est digne de vous, elle est digne de lui en lui faisant connoitre ses devoirs, vous les lui faites chérir.

La probité, la vertu, la justice, ces élémens sans lesquels une République ne peut ni s'asseoir, ni subsister ne seront donc plus de vains mots empruntés par la scélérateuse hypocrite pour mieux tromper le peuple, on ne verra plus la tyrannie et l'arbitraire se jouer de la fortune, de la liberté et de la vie des citoyens. On ne verra plus aucune puissance usurpatrice s'établir entre le peuple et ses représentans. On ne verra plus la cupidité s'enrichir sans travail, les vengeances et les haines s'exercer avec impunité, l'audace et l'anarchie tout oser, tout

violer, tout subvertir. On ne verra plus le génie, le talent persécuté, le commerce, l'industrie, l'agriculture opprimés, enfin la vertu malheureuse et le crime triomphant.

Vous maintiendrez le Gouvernement révolutionnaire, parce que, pour parvenir d'un état de maladie à un état de santé, il faut, pour le corps politique, comme pour le corps humain, un régime intermédiaire qui ne soit celui de l'un ni de l'autre de ces états; mais la justice en sera le régulateur souverain.

Vous maintiendrez la liberté de la presse, parce qu'elle est la sauve garde de nos droits et de notre liberté; mais vous punirez celui qui voudra en faire un instrument du crime.

Vous maintiendrez les sociétés populaires parce que leur existence est le premier droit d'un peuple libre mais vous les rappellerez aux principes, si elles s'en écartent, vous ferez justice des intrigans qui tenteroient d'en corrompre l'esprit, d'en altérer l'institution salutaire.

Vous, ennemis de la Révolution et du Gouvernement, aristocrates et fanatiques; vous, sous un masque perfide, les plus cruels ennemis du peuple, agitateurs, persécuteurs et tirans; vous, gorgés de rapines, déprédateurs et fripons; vous tous, conspirateurs de tout genre, tremblés, la massue du peuple est levée; c'est pour vous qu'existe le gouvernement révolutionnaire, c'est contre vous qu'il est nécessaire, c'est contre vous qu'il déploiera toute l'énergie de ses mesures.

Pour nous, heureusement étrangers à toutes les factions, nous ne connaissons que les principes; nous ne voulons d'autre despotisme que celui de la loi; nous ne reconnaissons d'autre souverain que la nation entière d'autre autorité que celle de ses représentans, d'autre loi que la volonté générale proclamée par ses organes.

Nos sentimens sont ceux de l'amour, du respect et de la reconnaissance pour la Convention, d'une haine éternelle pour la tyrannie et les tirans et d'un dévouement sans borne à la République démocratique une et indivisible.

Législateurs, achevz votre ouvrage, conservez cette énergie, cette attitude imposante qui déconcerte et anéantit les factions. Ne souffrez pas que la voix des passions se fasse entendre dans le sanctuaire des loix; il n'y a que l'intérêt du peuple qui doit occuper ses représentans.

Quimperlé le vingt sept vendémiaire l'an troisième de la République française une et indivisible.

DATAIN, président et 119 autres signatures.

i

[Les membres du tribunal criminel du département du Finistère à la Convention nationale, Quimper le 29 vendémiaire an III] (12)

(12) C 324, pl. 1393, p. 19.

Citoyens Représentants,

Les féroces héritiers du tyran s'efforcent en vain de ressusciter le règne sanguinaire de l'intrigue et de la terreur. Ils se débattent en vain dans le borborygme fangeux où les a plongés leur immoralité profonde pour se soustraire par de nouveaux crimes au supplice qu'ont mérité leurs crimes passés.

Les convulsions ne sont plus à craindre. Le tocsin a sonné contre les suppôts de la tyrannie, les factieux, les frippons, les dilapidateurs de la fortune publique, l'immortelle proclamation du 18 vendémiaire les a signalés tous en dictant au peuple les préceptes énergiques de justice, de probité, de modestie, de civisme et de vertu qui sont l'apanage des vrais républicains.

Que de nouvelles actions de grâce vous soient rendues, augustes Représentants, du don précieux que vous venez de faire à la France; désormais l'homme pur et sans reproche jouira de la tranquillité de l'innocence sous l'égide protecteur des loix. L'erreur involontaire ne sera point un crime et le vice démasqué n'assassinera plus la vertu.

Exécutez, Législateurs avec courage le généreux dessein que vous avez formé. Le peuple français rendu par vous à la vie et au bonheur vous entoure tout entier, de son amour et de sa confiance.

Suivent 6 signatures.

j

[La société populaire de Quimper à la Convention nationale, le 29 vendémiaire an III] (13)

Citoyens Représentants,

Gloire immortelle au génie d'humanité, de justice et de sagesse qui a dicté la sublime adresse de ses représentans au peuple français! Reconnaissance éternelle à l'énergie qui a sauvé la France de l'abîme où l'entraînait la scélératesse hypocrite des brigands et des antropophages!

Robespierisme, monstre qui persécuta tous les talents et toutes les vertus, qui honora tous les vices et qui enfanta tous les crimes, tu voudrois dans tes dernières convulsions étouffer les cris de la justice que tu crains et assurer par la terreur de ta puissance imaginaire l'impunité des forfaits dont tu couvris le sol de la liberté et dont la nature outragée demande vengeance. L'énergie de nos représentans te trancha la tête. Elle vient d'électriser le peuple qui, docile et fidèle à la voix qu'il veut seule écouter, écrasera sans pitié tes restes impurs, la société populaire de Quimper ne fut jamais infestée du poison de tes odieuses maximes, qu'on chercha à lui inculper; elle rejetta toujours avec horreur et vomit avec indignation de

(13) C 325, pl. 1412, p. 30.